

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 Septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept Septembre, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Pailers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 12 Septembre 2025

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, Hélène GUERY, David BONNEAU, Muriel CADOR, Eric MORNE, Cyril BEDIN, Charlène MINCHENEAU, Patricka GUILLOTEAU, Carine VRIGNAUD, Sébastien DURANDET, Cynthia CHATAIGNER, Guillaume MARTINEAU.

ABSENTS EXCUSES : Rachel BOUDAUD-GABORIEAU (donne pouvoir à Jean-François YOU), Jean-Michel PASQUIET (donne pouvoir à David BONNEAU), Sébastien PERROTIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patricka GUILLOTEAU.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures 33.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 30 Juillet 2025, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

1. DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET ANNEXE LES MOTTAIS 2025

Monsieur le Maire propose qu'une décision modificative soit apportée au budget annexe Les Mottais.

Section Fonctionnement :

OPERATION	D/R	COMPTE	DESIGNATION	AUGMENTATION DE CREDIT	DIMINUTION DE CREDIT
011 – Charges à caractère Général	D	6015	Terrains à aménager		6 000 €
66 – Charges financières	D	66111	Intérêts des emprunts	6 000 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la décision modificative n°1 du budget annexe Les Mottais 2025.

2. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU LEADER POUR L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER OUEST – TRANCHE N°2

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'un projet d'Aménagement du Quartier Ouest a été lancé.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention au titre du LEADER peut être allouée à la Commune pour l'Aménagement du Quartier Ouest.

Pour cela il convient de monter un dossier de demande d'aide sur accord du Conseil Municipal.

Il convient également d'approuver le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant HT	Nature	Montant
TRAVAUX		SUBVENTION	
Aménagement Quartier Ouest	422 701.92 €	Amendes de police	15 000.00 €
		PDLA	20 000.00 €
		LEADER	80 000.00 €
		Fonds Vert	191 350.96 €
		Auto-Financement 22 %	116 350.96 €
TOTAL	422 701.92 €	TOTAL	422 701.92 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le projet d'aménagement du Quartier Ouest,
- **D'APPROUVER** le plan de financement détaillé ci-dessus,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à solliciter une demande de Subvention au titre du LEADER.

- **Prochain Conseil Municipal le Mercredi 15 Octobre 2025 à 19 heures 30.**

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20 heures 50.

Le Maire, Jean-François YOU	Le secrétaire de séance, Patricka GUILLOTEAU
--------------------------------	---